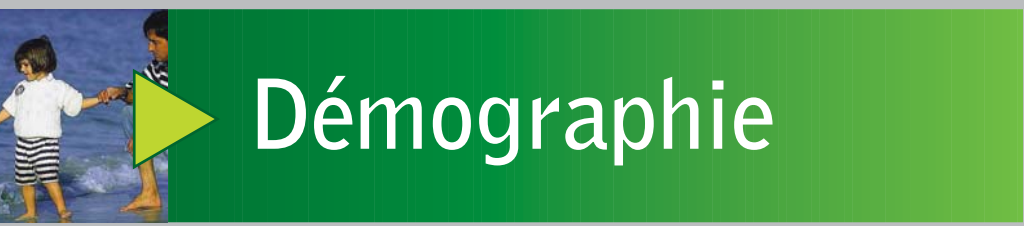


Viellissement de la population, périurbanisation avec un déploiement des petites communes, excédents naturels pour les seuls pôles urbains, les tendances démographiques déjà observées s'accroissent. En complément des activités productives, l'économie présente apparaît pour certains territoires comme un vecteur de leur développement.



Entre 1999 et 2006, la région a gagné 176 500 habitants, soit 25 000 en moyenne par an. Au 8^e rang des régions métropolitaines pour son dynamisme démographique, la Bretagne affiche un net excédent migratoire. Elle se retrouve ainsi au 5^e rang des régions pour le taux annuel de migration nette, devant le Poitou-Charentes et la Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cependant le Finistère présente entre 1999 et 2005 le taux de croissance annuel moyen le plus faible, inférieur aux moyennes nationale et régionale : 0,47 % contre 1,19 % pour l'Ille-et-Vilaine, 1,14 % pour le Morbihan et 0,74 % pour les Côtes d'Armor (cf. tableau 1). Le solde naturel est très légèrement positif et le solde migratoire inférieur aux 3 autres territoires.

Croissance des petites communes

Les 7 plus grandes villes de Bretagne évoluent à des rythmes différents : croissance pour Quimper, Rennes, Saint-Brieuc et

Vannes ; baisse pour Brest, Lorient et Saint-Malo. Avec la hausse constante des prix du foncier et de l'immobilier, dans les agglomérations et sur la façade littorale, les ménages qui souhaitent accéder à la propriété s'éloignent de plus en plus des centres urbains, en particulier les classes moyennes et primo-accédants. Les enquêtes annuelles de recensement confirment le mouvement de périurbanisation et le développement démographique des communes finistériennes de moins de 10 000 habitants : 80 % d'entre elles enregistrent une augmentation de leur population. A l'inverse, Ouessant, Guerlesquin, Poullaouen, Ile-Molène, Cléden-Cap-Sizun, Primelin, Audierne sont parmi les communes qui présentent les plus forts taux annuels négatifs d'évolution de population.

Excédents naturels pour les pôles urbains

Si une grande majorité des communes enquêtées depuis 1999 se développe, c'est surtout grâce aux mouvements migratoires.

L'excédent naturel finistérien affiché entre 1999 et 2005 tient au bilan démographique du seul Pays de Brest : 3 370 naissances de plus que de décès. Les autres territoires ont connu un nombre de décès supérieur à celui des naissances. Au niveau du pays du Centre Ouest Bretagne, seule la région de Pleyben tire son épingle du jeu. En Cornouaille, le déficit du solde naturel est atténué par le dynamisme démographique de la communauté d'agglomération de Quimper, et dans une moindre mesure par les soldes positifs des pays glazik et fous-nantais. Pour le bassin de Morlaix, le pays de Landivisiau est le seul à bénéficier d'un excédent naturel. Globalement, 146 communes enregistrent une évolution naturelle positive. Elles sont surtout localisées autour des pôles urbains de Brest et Quimper (cf. carte 1). Ainsi, en valeur absolue, les 5 villes dans lesquelles l'excédent naturel est le plus élevé sont Brest (+ 4 805), Quimper (+ 976), Plouzané (+ 418), Guipavas (+ 357) et Plouvien (+ 300). À l'inverse, Douarnenez (- 731), Concarneau (- 511), Penmarch (- 410), Plouhinec (- 326) et Moëlan-sur-Mer (- 314) affichent les plus forts déficits naturels.

1 Finistérien sur 3 aura plus de 60 ans en 2030

Publiées par l'Insee en 2001, les projections démographiques à l'horizon 2030 prenaient comme référence le recensement de la population de 1999. Depuis, les résultats des enquêtes annuelles du recensement, les évolutions constatées en Bretagne entre 1999 et 2005, notamment l'attractivité renforcée de la Bretagne avec des flux migratoires importants, ont permis de dessiner de nouvelles projections. Selon le nouveau scénario central¹, la population bretonne compterait 3,47 M d'habitants en 2030, soit 200 000 habitants de plus, et 3,66 M à l'horizon 2050. Le solde migratoire serait le principal facteur de croissance démographique, avec un excédent annuel nettement revu à la hausse par rapport aux anciennes projections. Le vieillissement de la population serait moins marqué que prévu : en 2005, 23 % des Bretons avaient 60 ans ou plus, 32 % en 2030. En Finistère, la population augmenterait de 5 % pour arriver à 918 000 habitants. La part des moins de 20 ans diminuerait de 7,4 %, celle des 20-59 ans de 8,3 %. A contrario, la part des 60 ans et plus progresserait de 48,6 %, pour atteindre le tiers de la population.

Importance des retraites

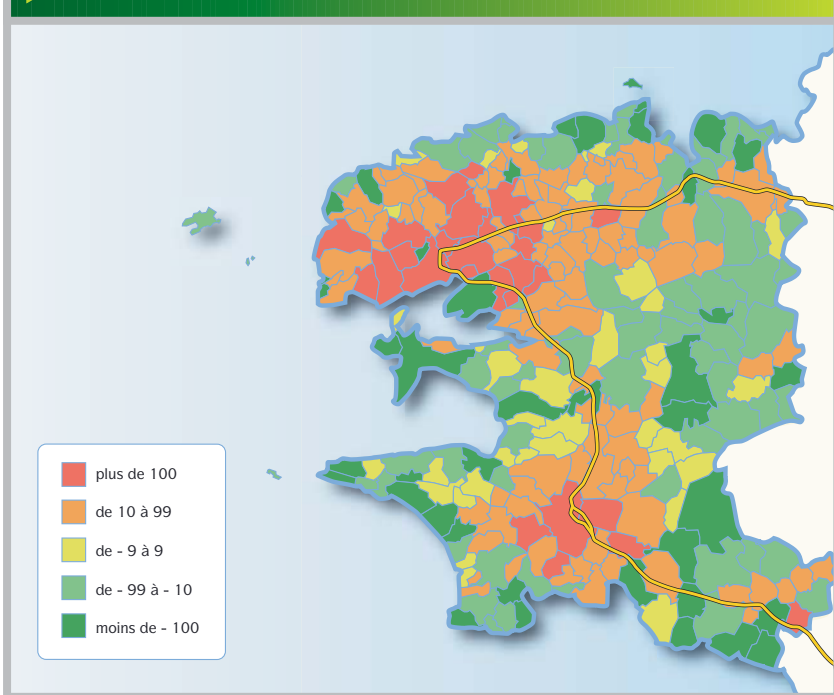
En 2004, le revenu fiscal médian par unité de consommation s'établit à 15 638 € dans le département avec des disparités territoriales importantes : de 11 212 € à Collreoc à 21 415 € à Bohars (source :

Tableau 1 - Évolution de la population entre 1999 et 2005 en Finistère.

| | |
|---|----------|
| Solde naturel 1999-2004 | + 3 000 |
| Taux annuel | 0,06 % |
| Solde migratoire 1999-2004 | + 21 500 |
| Taux annuel | 0,41 % |
| Variation totale 1999-2004 | + 24 500 |
| Taux annuel | 0,47 % |
| Population totale au 1 ^{er} janvier 1999 | 852 000 |
| Population totale au 1 ^{er} janvier 2005 | 876 500 |

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999 et enquêtes annuelles du recensement 2004, 2005 et 2006

► Carte 1 - Solde naturel cumulé de 1999 à 2005.



Source : Insee

Insee). Conséquence du vieillissement de la population et de flux migratoires de retraités vers le Finistère, la part des retraites, pensions et rentes dans les revenus fiscaux tend à s'accroître quand celle des revenus d'activité recule. En 2004, le poids des retraites s'élève à 27,9 % dans le département, contre 27,6 % en 2000 ; il est déjà supérieur de 4,9 points à la moyenne nationale. Des contrastes existent entre cantons, avec globalement un niveau de dépendance aux fonds de retraites plus élevé en Cornouaille et Centre-Finistère, par rapport à la région brestoise (cf. carte 2).

Montée de l'économie présenteielle

L'augmentation du poids des retraites contribue à la croissance du revenu local et apparaît de ce fait aujourd'hui comme un vecteur de développement territorial. Cette nouvelle approche de l'économie présenteielle, développée notamment par les économistes Davezies et Lejoux², part du constat que la présence sur un territoire de résidents permanents ou temporaires (touristes et excursionnistes) induit des consommations de produits ou services et constitue pour les territoires attractifs, une part importante de leur activité économique. Le développement économique local doit alors être analysé au travers de trois types d'activités : économie productive (entreprises qui vendent en dehors du territoire), économie présenteielle (activités privées au service de la population locale) et les services publics. Chaque activité pèserait de l'ordre du tiers de l'emploi français³. Dans le Finistère, le

développement résidentiel (cf. rubrique bâtiment), la fréquentation touristique en hébergement marchand⁴ et non-marchand⁵ génère certes une économie tournée vers les commerces de proximité et les services (écoles, équipements sportifs, culturels, santé, transport...). Ils engendrent par ailleurs une importante consommation d'espace, le foncier devenant ainsi un enjeu de première importance, tout particulièrement

sur le littoral. En 2006, les prix du foncier ont encore grimpé (+ 11 % en moyenne⁶), même sur les secteurs où les prix étaient déjà les plus élevés : Brest métropole océane (+ 16 %), littoral sud (+ 6 %), région quimpéroise (+ 8 %) et littoral nord (+ 18 %). Le renchérissement du coût des terrains a une incidence sur le profil des acquéreurs. Ainsi, sur le littoral, à peine la moitié des acheteurs sont finistériens. Les autres viennent de départements voisins (8 %), d'Île-de-France (22 %), des autres départements français et de l'étranger. Même si sur le marché du foncier et de l'immobilier, le Finistère reste le moins onéreux de la région Bretagne, force est de constater qu'un développement non maîtrisé de l'économie présenteielle peut rapidement générer des difficultés de logement pour la population locale. Les territoires doivent également rester vigilants pour éviter une spécialisation des espaces et des déséquilibres entre développement économique et urbanisation ■

1 - Il repose sur trois hypothèses : stabilité des taux de fécondité par âge, baisse de la mortalité au même rythme qu'en France métropolitaine, maintien des quotients migratoires calculés entre 1990 et 2005.

2 - "Un train peut en cacher un autre. Derrière l'économie productive, attention à l'économie résidentielle", communication au colloque de l'Association de science régionale de langue française, Lyon, septembre 2003.

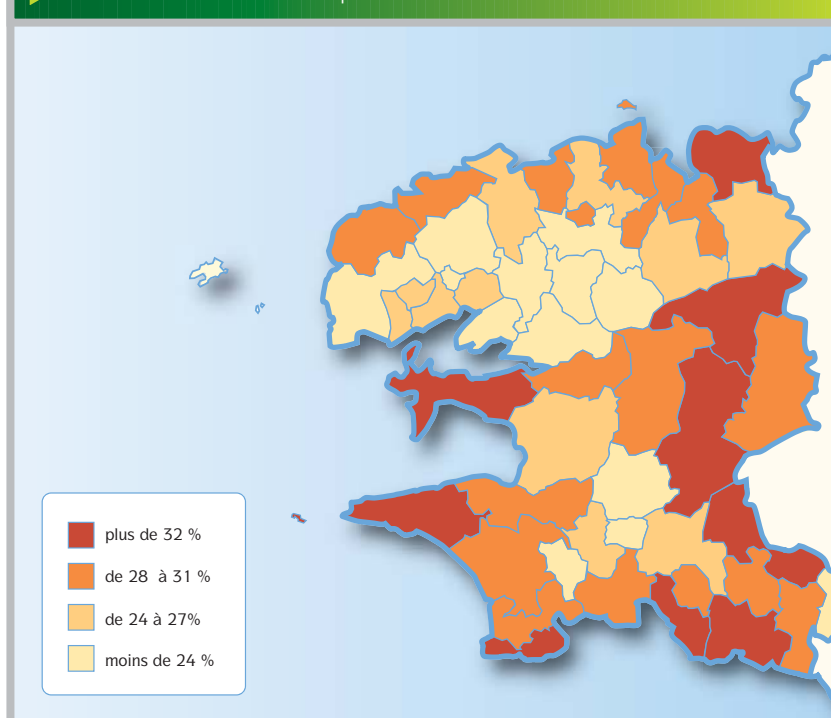
3 - "Vieillesse, activités et territoires à l'horizon 2030", Michel Codet et Marc Mousli.

4 - Camping, hôtel, gîte rural, meublé, location, saisonnière, résidence de tourisme, village de vacances, chambre d'hôte.

5 - Résidence secondaire personnelle, de parents et amis et résidence principale de parents et amis.

6 - Source : Les Notaires et le marché de l'immobilier en Bretagne, mars 2007, www.notaires-ouest.com

► Carte 2 - Part des retraites et pensions dans les revenus fiscaux.



Source : INSEE - DGI - revenus fiscaux localisés des ménages en 2004 - Donnée non disponible pour le canton d'Ouessant